Fédération Française d'ULM

APPEL À CANDIDATURE

Accueil de l'Assemblée Générale 2027

1. Objet de l'appel à candidatures

La Fédération souhaite organiser son Assemblée Générale 2027 un week-end de deux jours dans la période de fin mars à début avril 2027 (dates exactes à confirmer).

Cette année, le comité directeur s'est positionné pour effectuer l'AG en dehors des locaux de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Le lieu de l'édition 2027 reste à déterminer.

C'est pourquoi nous faisons un appel à candidatures pour la tenue de l'Assemblée Générale. Celles-ci doivent être envoyées avant le 1er décembre 2026.
Comité régional, structure, licencié... les propositions sont ouvertes à tous via ce formulaire.
Merci de veiller à ce que le lieu respecte le cahier des charges avant toute candidature.

Ce cahier des charges précise les caractéristiques recherchées, les informations attendues et les modalités d'examen des propositions. La FFPLUM conservera le pilotage de l'Assemblée Générale et définira avec l'acteur retenu la répartition des missions.

2. Caractéristiques attendues du lieu

- Capacité d'accueil : au moins 300 personnes en configuration plénière, dans de bonnes conditions de visibilité et de confort.
- Accessibilité : lieu bien desservi par les transports (TGV, axes routiers, aéroport, autres transports collectifs).
- Possibilité d'arriver par les airs : proximité souhaitée d'une piste permettant, selon les conditions et autorisations, l'arrivée de participants en ULM.
- Technique : bonne sonorisation, microphones, possibilité de projeter un diaporama et connexion Internet fiable.
- Stationnement : solutions de parking pour les véhicules ; préciser les capacités d'accueil et de stationnement des aéronefs.
- Hébergement : Proximité avec des hôtels afin de pouvoir accueillir les participants.

Critères prioritaires : capacité de 300 personnes, conditions techniques et accessibilité. La proximité d'une piste et les possibilités d'accueil en vol seront particulièrement appréciées ; leur faisabilité devra être documentée.

3. Organisation sur deux jours

Le programme détaillé sera arrêté par la FFPLUM. À ce stade, le site devra pouvoir accueillir les participants pendant deux journées consécutives, avec des espaces d'accueil, une salle plénière et des possibilités de pauses et de restauration. Des temps d'échanges et de convivialité pourront être prévus en complément des séquences statutaires.

Les candidats sont invités à signaler les salles annexes, espaces partenaires, équipements ou activités de découverte qu'ils pourraient mettre à disposition, sans que ces éléments constituent des obligations.

4. Prestations et informations à documenter

Rubrique	Informations attendues
Lieu	Nom du site, adresse complète, interlocuteur et coordonnées.
Salle	Capacité réelle assise, configuration, accessibilité PMR, photos et plan si disponibles.
Coût	Tarif de location pour deux jours, prestations incluses et options payantes ; indiquer HT/TTC.
Accès	Distances et temps indicatifs depuis gare TGV, autoroute, aérodrome/piste ; navettes éventuelles.
Accueil en vol	Caractéristiques de la piste, conditions d'accès, capacités de parking, restrictions et autorisations à confirmer.
Technique	Son, microphones, projection, Wi-Fi, assistance technique et coûts éventuels.
Restauration	Possibilités de pauses, déjeuners et dîner ; capacités et devis indicatifs si disponibles.
Hébergement	Offre hôtelière à proximité, capacités et tarifs indicatifs si connus.
Atouts	Partenariats locaux, facilités proposées, cadre, animations possibles et autres avantages.

5. Répartition indicative des rôles

FFPLUM : validation du lieu et du budget, contenu statutaire, invitations et inscriptions fédérales, dispositif de vote, communication nationale et coordination générale.

Candidat retenu : identification et présentation du lieu, mise en relation avec les acteurs locaux, informations sur les accès et possibilités d'accueil, contribution à la logistique locale selon des modalités à convenir.

Toute prise en charge financière, réservation ou engagement contractuel fera l'objet d'une validation préalable explicite par la FFPLUM.

6. Analyse et sélection des candidatures

La FFPLUM examinera les propositions en tenant compte de la capacité d'accueil, de l'accessibilité, de la qualité des installations techniques, de la faisabilité logistique et du coût global estimé. Les conditions d'accès en ULM et la mobilisation locale constitueront des éléments différenciants.

La Fédération pourra demander des compléments, organiser une visite technique et négocier les conditions avant toute décision définitive. La transmission d'une candidature ne vaut pas attribution.

7. Calendrier et transmission

Date limite de candidature : *le 1er décembre 2026.*

Dates précises de l'Assemblée générale : *à confirmer.*

Les propositions sont à transmettre via le formulaire de candidature mis à disposition par la Fédération ici.

Un retour sera adressé aux candidats après examen des propositions courant décembre.